

Je passe à l'action
en Santé Planétaire



La Santé Planétaire au cœur de l'exercice coordonné

Le groupe de travail Santé Planétaire du Collège de la Médecine Générale propose depuis 2020 une page web et différents supports ayant pour objectif **d'améliorer les soins et promouvoir la santé en intégrant la démarche de Santé Planétaire** à toutes les activités classiquement menées en structure de santé.

Les ressources proposées par le groupe de travail s'enrichissent chaque année de nouveaux outils d'information et d'outils pour la pratique*.

Le groupe de travail est également régulièrement sollicité pour intervenir auprès des professionnelles et professionnels de santé dans les congrès, les universités ou les associations et participe à des travaux d'envergure nationale aux côtés de différentes institutions telles que la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) ou l'Assurance Maladie (CNAM).



Intégrer la démarche de Santé Planétaire au cœur de l'exercice coordonné est une des orientations prioritaires du groupe, pour plusieurs raisons :

- **L'urgence à agir** face à la catastrophe écologique, sanitaire et sociale. La contribution de chaque secteur d'activité, dans une approche interdisciplinaire, est nécessaire. Le rôle des structures de santé est majeur pour la promotion de la santé et le développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés.
- La préoccupation grandissante des soignants et acteurs de santé **à propos des problématiques environnementales.**
- Les attentes des équipes souhaitant intégrer à leurs projets de santé **les enjeux et mesures de santé-environnement ou Santé Planétaire.**
- **Le potentiel de diffusion de pratiques écoresponsables** qui (re)donnent du sens à l'exercice du soin et du prendre soin.



L'exercice coordonné peut prendre de multiples formes, parmi lesquelles figurent le centre de santé pluriprofessionnel, l'équipe de soins primaires (ESP), la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) ou encore la communauté professionnelle territoriale de santé (CTPS).

*Tous les documents édités par le groupe de travail Santé Planétaire sont disponibles ici : cmg.fr/sante-planetaire

La démarche Santé Planétaire en pratique



La Santé Planétaire est un domaine transdisciplinaire centré sur la caractérisation des liens entre les modifications des écosystèmes dues aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé du vivant.

Elle reconnaît que “tout est lié” : l'état d'équilibre des écosystèmes naturels tout comme le «climat» social, économique, politique ou encore spirituel influencent la santé humaine dans toutes ses dimensions.

Ce domaine de recherche et d'actions fondé sur les preuves scientifiques se développe en incluant les savoirs autochtones.

Son objectif est de développer et d'évaluer des programmes et mesures concrètes pour un monde plus équitable, durable, et sain pour tous les êtres vivants et les générations futures.

En pratique, au sein d'une structure de santé, la démarche de Santé Planétaire peut se réaliser par l'intégration de mesures qui participent :

- **à la préservation des milieux naturels et des ressources**, et/ou à leur reconstitution/aggradation.
- **à l'organisation de l'offre de soins dans un contexte de changements environnementaux globaux, entraînant de nombreuses conséquences sur la santé des individus et des populations.**

En effet, l'effondrement de la biodiversité, le dérèglement climatique, la pollution des milieux (air, eau, sols) ont des impacts sanitaires majeurs. Il s'agit d'être en capacité d'adapter l'accès aux soins face aux nouveaux risques : apparition de nouvelles maladies infectieuses dont les zoonoses, augmentation des maladies chroniques aussi nommées civilisationnelles (diabète, cancers, obésité, maladies neurodégénératives), ou encore troubles de la santé mentale et la nécessité de prise en soins des populations contraintes à la migration.

- **au développement de milieux de vie favorables à la santé**, assurant l'accès à une alimentation et une eau potable de qualité, un air sain, des interactions sociales satisfaisantes, et l'amélioration du pouvoir d'agir de chaque individu pour sa santé.

Trois bonnes raisons d'intégrer la démarche de Santé Planétaire aux projets de santé en exercice coordonné



L'exercice coordonné est un exercice propice par nature à la Santé Planétaire

L'essence de l'exercice coordonné est de rassembler dans leur diversité les membres de professions travaillant ensemble sur un territoire commun, partageant des valeurs communes de soin et de bien-être individuel et collectif.

Cette approche populationnelle, collective et interdisciplinaire est un terreau fertile pour développer un soin socialement juste, pérenniser l'accès aux soins dans un monde fluctuant, être acteur et actrice de la promotion de la santé.

Cela englobe des principes majeurs en santé publique, comme la prise en compte de l'ensemble des déterminants de la santé, la dimension communautaire et la co-construction des projets de santé.

La communauté peut ainsi se développer dans un environnement sain et des milieux favorables à la santé qu'elle contribue à créer.



Les pistes d'action complémentaires et synergiques pour intégrer des mesures promotrices de Santé Planétaire sont du même ordre qu'en structure de santé classique : écoconception des soins, prévention des maladies, promotion de la santé. En outre, l'exercice coordonné présente les avantages de l'interprofessionnalité, l'interdisciplinarité et la mission de coordination des soins sur le territoire. **Il favorise la mise en relation des personnes habitant sur le territoire avec les acteurs et actrices des secteurs économique et politique. Les champs d'actions sont potentialisés :**

L'écoconception des soins, avec par exemple :

- **la mutualisation des biens** (équipements non spécifiques comme la salle de repos ou dispositifs médicaux comme le stérilisateur), mutualisation des locaux ;
- **le partage de la salle d'attente ou des cabinets**, en respectant la réglementation professionnelle. Cela permet une optimisation des temps d'occupation et d'avoir ainsi une emprise au sol par praticien moins conséquente ;
- **la prescription et la dispensation écoresponsables des médicaments :** établissement facilité d'un protocole incluant les prescripteurs et prescriptrices, les pharmacies, les soins à domicile et permettant d'éviter la dispensation injustifiée de médicaments selon l'état de santé de la personne et/ou des médicaments déjà en sa possession ;
- **les prescriptions et interventions non médicamenteuses** favorisées par une approche interdisciplinaire et complémentaire assurant le suivi du plan de traitement par la personne grâce à un discours et des ressources communs à l'ensemble de la structure, comme par exemple la prescription de nature, d'activité physique ou de méditation de pleine conscience*.

La prévention des maladies et la promotion de la santé, avec par exemple :

- **des actions d'éducation pour la santé favorisant une approche en cobénéfices :** groupes de marche, jardins partagés, ateliers de cuisine ou conférence d'information sur la Santé Planétaire ;
- **des actions de transformation du territoire :** communication autour des enjeux de Santé Planétaire, alerte des autorités face à un cluster, plaidoyer auprès de la collectivité pour un urbanisme favorable à la santé (accès aux espaces végétalisés, jardins partagés, pistes cyclables, etc), toutes actions communautaires promotrices de santé participant à réduire les inégalités sociales et environnementales de santé, participation dans le cadre des projets du territoire aux outils locaux tels que les contrats locaux de santé (CLS) ou encore les évaluations d'impact sur la santé (EIS).

* Dépliant « La prescription écoresponsable » à télécharger ici : cmg.fr/prescription-ecoresponsable

Une organisation de l'accès aux soins dans un monde fluctuant,

en facilitant par exemple une répartition équitable des médicaments et des équipements de protection individuelle en situation de catastrophe sanitaire ou socio-économique, ou encore en participant au développement de la recherche et la recherche-action au sein de la structure et sur le territoire, à l'organisation de formations collectives, l'adaptation du projet de santé de la structure face aux nouveaux risques écologiques, sanitaires et sociaux.



2

Les cobénéfices, la clé de projets de santé réussis

Notion phare en Santé Planétaire, les cobénéfices sont, d'après la WONCA¹
« Les choix quotidiens et changements clés de comportement personnels ou sociétaux conduisant simultanément à un bénéfice pour la santé (des populations) et pour celle de l'environnement ».

À l'échelle individuelle par exemple, il y a des cobénéfices à adopter une alimentation saine et durable de type Santé Planétaire², ainsi qu'en choisissant la mobilité active pour se déplacer, ou encore en augmentant le temps passé dans un espace naturel !

Ces choix sont bénéfiques à la fois pour la santé de l'individu qui les réalise (avec le plus souvent un cobénéfice économique), pour la préservation des milieux naturels et sont favorables à la santé de la communauté.

¹- WONCA : World Organization of Family Doctors

²- Dépliant « L'alimentation Santé Planétaire » à télécharger ici : urlr.me/Xm7FzD

Les mesures de Santé Planétaire menées au sein de la structure de santé et sur le territoire participent à la promotion de la santé des générations actuelles et futures et à une équité d'accès aux soins.

Les cobénéfices engendrés par l'intégration de mesures de Santé Planétaire sont multiples et interreliés, inscrivant la structure de santé et son équipe dans un cercle vertueux



Objectif : agir collectivement pour assurer une offre de soins équitable, respectueuse des frontières planétaires et des environnements favorables à la santé.

3

Un projet de Santé Planétaire peut être financé

Le financement des projets de Santé Planétaire en exercice coordonné est possible et peut provenir de différentes sources :

ACI (accord conventionnel interprofessionnel), appels à projets ARS, mais aussi d'autres subventions (conférence des financeurs, collectivités, fondations,...).

Les volets prévention de ces différentes sources de financement peuvent notamment être utilisés, en attendant que des volets plus spécifiques soient effectifs.

Initiatives inspirantes et retours d'expérience pour les projets de santé*

Pas à pas vers des pratiques écoresponsables en équipe pluriprofessionnelle

MSP de La Croix-en-Touraine (37)

Cobénéfices



Alimentation



Mobilité



Expérience de nature

Ce projet a vu le jour dans une MSP comprenant une vingtaine de membres (infirmier·ères, kinésithérapeutes, médecins..), dont la conception initiale n'incluait pas de démarche de Santé Planétaire.

Son objectif : faire évoluer les pratiques avec des actions simples mais aussi grâce à l'élaboration de projets de plus grande ampleur sur plusieurs années.

La création d'un groupe de travail en charge de la réflexion et de l'élaboration des projets a permis de présenter aux membres de l'équipe puis de mettre en œuvre, lors des réunions mensuelles pluriprofessionnelles, différents projets :

Maîtrise de l'impact écologique direct des soins

- **Diminution des consommables et des déchets**, réflexion sur l'usage unique, arrêt d'utilisation systématique des draps d'examen jetables, gestion optimisée des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI).
- **Maîtrise de l'exposition aux produits chimiques** pour l'entretien et la désinfection.
- **Diminution des kilomètres pour le transport** : 1 journée de télétravail pour une des secrétaires. Travailler en journée complète plutôt qu'en 1/2 journée. 2 professionnels ont troqué la voiture pour le vélo (kiné et psychologue) et 2 sont passés d'une voiture familiale à une petite voiture électrique (2 médecins).

Promotion de la santé environnementale et prévention

- **À l'intention des patientes et patients** :
 - Création du geste du mois : sous forme d'affiche dans la salle d'attente, promouvoir l'activité physique adaptée, favoriser la mobilité douce pour venir en consultation ou à la pharmacie, ramener les médicaments non utilisés à la pharmacie, chauffage à 19°C en hiver/mettre un pull, alimentation la moins transformée possible et communication sur les cobénéfices associés à ces actions.
 - Augmentation du nombre de places du garage à vélo devant la MSP.
 - Création d'un groupe de marche encadré par une infirmière Asalée et un encadrant d'APA (activité physique adaptée) financé par la CPTS.
- **À plus long terme** :
 - Végétalisation des abords de la MSP pour créer un îlot de fraîcheur, financer des auvents aux fenêtres pour diminuer l'ensoleillement direct dans les bureaux sans diminuer la luminosité. Évaluer l'intérêt de l'achat d'un vélo à assistance électrique pour les visites proches ou les livraisons de médicaments (pharmaciens, kiné, médecins).

La rémunération des différents projets est réalisée par les ACI, via la démarche qualité.

Si des freins ont été identifiés, notamment financiers et d'acceptabilité par certains professionnels pour qui l'enjeu environnemental n'est pas prioritaire, le projet continue cependant à se développer.

*Incluant des cobénéfices

Un pédibus pour promouvoir l'activité physique et améliorer la qualité de l'air

CPTS Activ'Santé Marseille (13)

Cobénéfices



Mobilité active



Qualité de l'air



Lien social

La zone d'intervention de la CPTS Activ'Santé est caractérisée par une densité de population élevée, active et jeune. Elle est située en plein centre-ville de Marseille et est exposée à d'importantes sources de pollution atmosphérique et sonore, impactant la santé des habitantes.

Suite à ces constats, posés lors du diagnostic territorial, les professionnelles et professionnels de santé participant à la rédaction du projet de santé de la CPTS ont rapidement priorisé la mise en place d'actions de prévention liées à l'activité physique et la qualité de l'air dans sa mission prévention.

C'est ainsi qu'est né le projet « pédibus », développé auprès des écoles maternelles et primaires publiques, en partenariat avec la mairie de secteur et les parents d'élèves.

Le soutien à ces derniers est indispensable, afin de valoriser leur action, les soutenir sur un plan moral et matériel et éviter que les dynamiques ne s'essouffent. Cette action est en partie financée par la CPTS (ligne prévention de l'ACI : "Prévention par l'activité physique et la qualité de l'air", avec suivi de plusieurs indicateurs tels que le nombre d'écoles participantes).

La mairie de secteur apporte un soutien matériel et humain.



Un « pédibus » est un « bus terrestre » organisé pour accompagner les enfants à pied à l'école et encadré par des parents accompagnateurs.

Les enfants se retrouvent à des arrêts comme un vrai bus, suivant un itinéraire précis. Ils rejoignent ainsi des points d'arrêts déterminés au plus près de leur domicile, et les parents se répartissent les jours d'accompagnement dans la semaine.

C'est donc un système favorisant la marche et réduisant l'usage de la voiture sous un format organisé et convivial.

Après une première réunion publique, un événement ludique « Rue aux enfants » a été organisé par les parents d'élèves de la première école participant au projet et a été l'occasion pour la CPTS de présenter à nouveau le projet aux familles et à d'autres parents intéressés.

En parallèle, la CPTS œuvre auprès de la mairie et de la métropole pour que des visuels puissent être mis en place (arrêts de pédibus, marquages ludiques au sol...) pour signaler le pédibus et ainsi créer une émulation autour de cette action.

Le projet continue d'évoluer : un projet de réplique du dispositif à d'autres écoles est en cours, et en lien avec d'autres thématiques de santé notamment la lutte contre l'obésité infantile, la mise en place de partenariats actifs avec les parents d'élèves et la mairie ; l'intégration de la CPTS au CLS (contrat local de santé) de la ville, le développement de liens avec des associations locales.

Des ordonnances vertes pour promouvoir une alimentation saine, biologique, locale, de saison, plus végétale et non transformée, et permettre un accès à une alimentation de qualité pour toutes les futures mamans lors de la grossesse.*

CPTS ASCLEPIOS (37)

Cobénéfices



Santé périnatale



Santé des sols



Alimentation saine et pouvoir d'agir

Ce projet, fonctionnel depuis 2023, a été à l'initiative d'une médecin généraliste motivée par la volonté d'inclure la santé environnementale dans sa pratique. Un groupe de travail s'est mis en place, incluant kinésithérapeute, diététicienne, sage-femme, un infirmier conseiller en santé environnementale, une animatrice du CLS, la CAF et la coordinatrice de projet de la CPTS.

Ses deux objectifs principaux : accès et soutien à une alimentation saine biologique, locale et de saison, réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

C'est aussi une opportunité d'informer le public sur les sources et risques d'exposition aux perturbateurs endocriniens, les clés d'une alimentation saine et équilibrée en la rendant accessible à un plus grand nombre afin de réduire les inégalités sociales de santé.

Une distribution hebdomadaire de paniers bio est effectuée pour les femmes enceintes résidant sur le territoire de la CPTS, conjointement à la participation à des ateliers d'information pour connaître et aller vers des habitudes d'achat et de consommation plus saines concernant l'alimentation ou les cosmétiques notamment.

Au départ, les financements entraient dans le cadre d'un appel à projet ARS-Dreal (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) permettant d'inclure 100 femmes. **Aujourd'hui, la CPTS le finance à 100% et a dû réduire le nombre à 50 personnes par an.**

Modalités du projet



Critères d'éligibilité :

Être domicilié sur le territoire de la CPTS, déclaration de grossesse, participation aux ateliers



Organisation :

- Prescription par un ou une professionnelle de santé et inscription via QR code ou secrétariat
- Livraison hebdomadaire par des maraîchers locaux (entreprise d'insertion, ESAT, maraîchage privé, territoire zéro chômeur)
- Ateliers mensuels animés par un infirmier conseiller en santé environnementale



Limite :

50 bénéficiaires

À ce jour, une femme enceinte bénéficie du panier bio en moyenne durant 4,5 mois.

Cobénéfices d'un accès favorisé à une alimentation biologique

- Équilibre du microbiote
 - Système immunitaire
 - Bien-être physique, mental, social
- Maladies chroniques, HTA, obésité, maladies cardiovasculaires, diabète, cancers

Autres bénéfices attendus du programme

- Précarité alimentaire et sociale

Bénéfices économiques

- Coûts individuels
 - Marketing, emballages
 - Transport / intermédiaires
- Coûts publics engendrés par les pollutions
- Santé des agriculteurs, Santé publique

Bénéfices écosystèmes

- Biodiversité
- Émission des gaz à effet de serre (engrais, N₂O, méthane, transports)
 - Déforestation, pesticides
 - Ressources en eau (élevage, transformation)
 - Pollution plastique

* Amboise, Bléré, Montrichard ; Indre-et-Loire (37) et Loir-et-Cher (41)

Les ressources essentielles pour mener à bien vos projets de Santé Planétaire

Outils structurels

Aide et financement au montage de projet, ACI,...

- L'association des fédérations des MSP régionales AVEC santé : avecsante.fr
- La fédération des CPTS : fcpts.org
- Comprendre et maîtriser les Accords Conventionnels Interprofessionnels (ACI) sur le site de la FémasIF (Fédération des maisons de santé en Île de France) : urlr.me/BKGPex
- Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) : urlr.me/4P9dYs
- Le recensement et la promotion des pratiques de soin écoresponsables au sein de l'Agence Nationale de la Performance Sanitaire et Médico-Sociale : urlr.me/RmJZtM
- Agir-ESE, des ressources pour agir en Éducation et promotion de la Santé-Environnement : agir-ese.org

Outils en pratique quotidienne

- Utiliser les ressources Santé Planétaire du Collège de Médecine Générale : cmg.fr/sante-planetaire
- S'appuyer sur les 5 axes de la charte d'Ottawa dans les projets de promotion de la santé (PromotionSanté Ile-de-France) : urlr.me/VDcUxS
- Soutenir le programme Manger-Bouger, ressources professionnelles : mangerbouger.fr/ressources-pros
- Passer du temps en nature, c'est bon pour la santé et la planète, ressources pour les personnes et les professionnel·les : prescriptiondenature.fr et prescri-nature.ca
- S'informer avec l'Association Santé Environnement France (ASEF) : asef-asso.fr
- Limiter les soins inutiles ou délétères avec choisiravecsoin.org, et notamment choisiravecsoin.org/climatique/#recommandations
- S'inspirer avec les affiches Cobénéfices de la revue médicale suisse 12 mois 12 actions pour la santé et l'environnement : urlr.me/4SfKuC
- Préserver sa santé et la planète - Guide Ademe (PDF) : urlr.me/2kdUWV

Consulter le Plan régional santé-environnement (PRSE) de votre région et les nombreuses autres ressources proposées par les agences régionales de santé (ARS), les unions régionales des professionnelles et professionnelles de santé (URPS) ou encore l'Assurance Maladie qui visent à accompagner la démarche de Santé Planétaire en structure de santé.

Initier ou développer sa démarche écoresponsable

- Fiches tutos : cabinet écoresponsable URPS occitanie : urlr.me/EmJv84
- Guide du cabinet de santé écoresponsable (2^e édition) Presses de l'EHESP, 2024 Alice Baras : urlr.me/js4CzP
- Fiche pratique URPS Podologues de Bretagne Démarche QSE en cabinet pédicurie-podologie : urlr.me/g3T2NY

Se former

- Une formation en région Grand Est annuelle « Santé durable et démarche écoresponsable en Exercice Coordonné », co-portée par la FEMAGE et ECOPS Conseil : urlr.me/FExBnf
- MOOC Médecine et santé environnementale de l'UNESS (compte obligatoire) : urlr.me/hvTgSd
- D.U. Santé Planétaire Santé durable porté par l'École de santé publique de Lyon : urlr.me/E8nTzb
- Mémento des formations en lien (liste non exhaustive - PDF) : urlr.me/e84Vws



Je passe à l'action en Santé Planétaire
**La Santé Planétaire au cœur
de l'exercice coordonné**



Accès à la **version
intégrale**
du document



Accès
au **document
de synthèse**

Retrouvez toutes les ressources
et d'autres exemples inspirants
sur le site du CMG :

cmg.fr/sante-planetaire

Ce document a été réalisé par les membres du groupe
de travail du CMG sur la Santé Planétaire.

Pour en savoir plus : **cmg.fr/sante-planetaire-gt**